

# Département de l' Eure

---

Commune de VAL-DE-REUIL

---

## Lotissement "DOMAINE DES NOÉS"



Maître d'ouvrage : Altitude Lotissement

---

DEPARTEMENT DE L'EURE

Commune de VAL DE REUIL

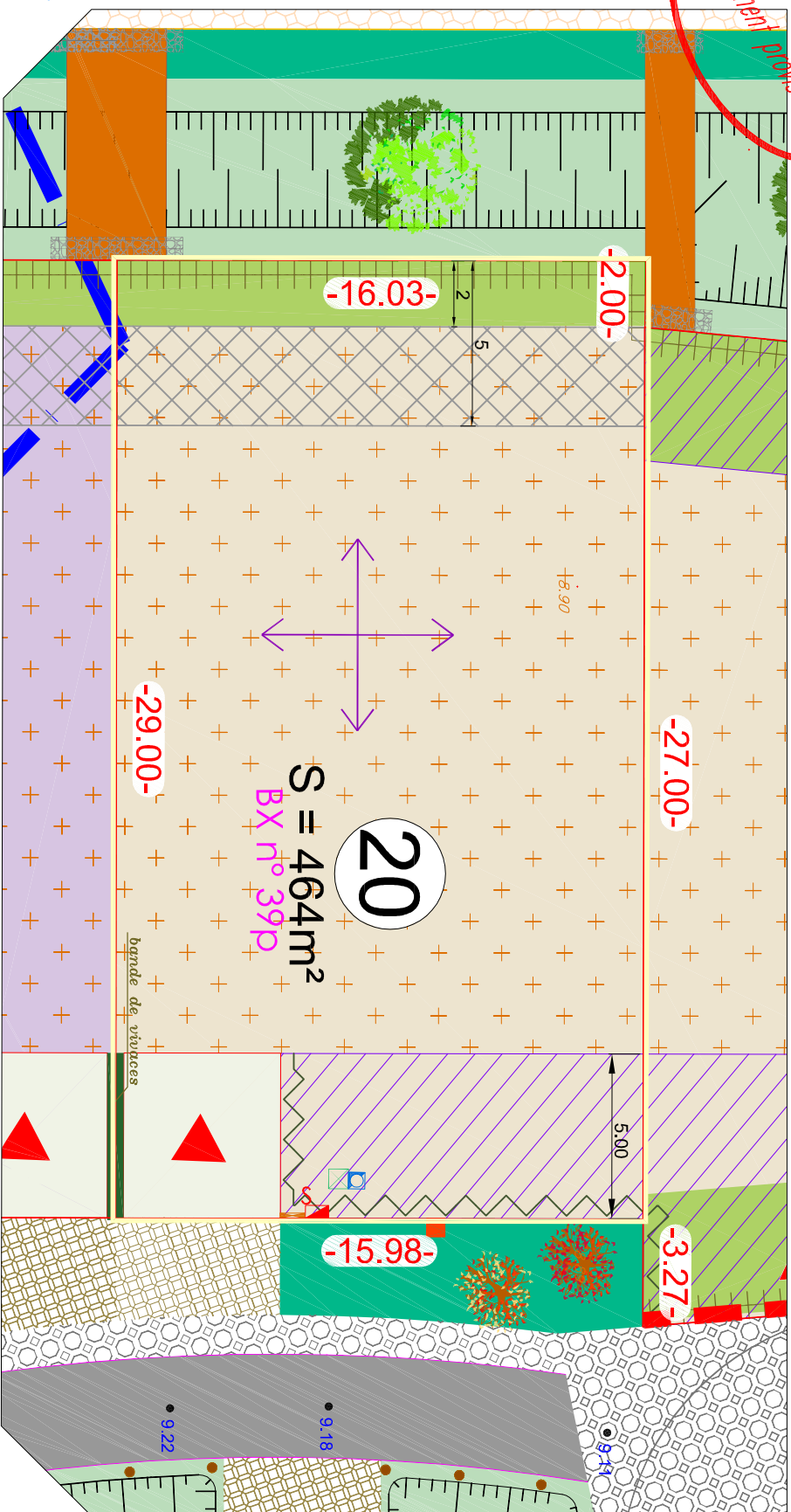
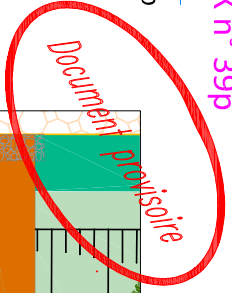
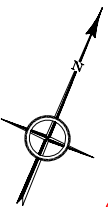
ALTITUDE LOTISSEMENT

Lotissement "Domaine des Noés"

# Plan de vente et de bornage : Lot n° 20

Section BX n° 39p

Echelle 1/200



## LEGENDE

- : borne antienne
- : borne nouvelle
- : cotation parcelaire (m)
- : cotation naturel avant travaux (m)
- : cotation altimétrique projet (m)
- : référence cadastrale
- : limite de la zone bleue du PPRI
- : parcelle d'habitation en lot Bure (paysage 330m²)
- : parcelle d'habitation de maison isolée (moyenne 350m²)
- : localisation obligatoire de l'accès charretière (zone d'accès privé non close)
- : localisation obligatoire de l'accès véhicule au lot (garage)
- : Implantation de la façade principale à l'alignement OU dans une bande de 1 à 5m
- : Dispositif de clôture selon détail B
- : Implantation de la façade principale en retrait dans une bande de 2 à 5m
- : zone d'implantation limitée à des constructions
- : zone non esthétique
- : zone de constructions comportant un traitement de façade en bois
- : sens obligatoire de l'alignement principal
- : **TRAITEMENT PAYSAGER**  
bande paysagère à l'interface avec les axes de l'Eure  
obligatoirement plantée selon le plan de paysage renseigné dans le règlement  
bande paysagère dédiée à la gestion hydraulique à l'interface avec la zone au sud obligatoirement plantée selon le plan de paysage renseigné dans le règlement
- : **TRAITEMENT DE LA LIMITE ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ**  
dispositif de clôture de type 3  
dispositif de clôture de type 1 comprenant plantations végétales, à l'interface entre deux accès d'entrée charretière
- : branchement eaux usées
- : branchement telecom
- : branchement élec. B.T
- : branchement eau potable
- : branchement gaz

Se référer au règlement écrit (pièce PA10 du Dossier de Permis d'Aménager)

Nota : le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT travaux, les positions des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.  
Nota : lot 20 inclus intégralement dans la zone bleue du PPRI